



C o m m u n i q u é d e p r e s s e

Montpellier, vendredi 29 janvier 2010

**Période de réserve électorale :
du lundi 8 février au dimanche 21 mars 2010 inclus**

Selon l'usage, en raison des élections régionales, la période de réserve appliquée aux services de l'Etat débutera le lundi 8 février, pour se terminer le dimanche 21 mars 2010, date de ces élections.

Durant cette période, la communication de l'ensemble des services de l'Etat sera réduite. Par ailleurs, les membres du corps préfectoral ne participeront à aucune manifestation publique dans le département.

Contact presse : 04 67 61 61 25
communication@herault.pref.gouv.fr